

Évitez les files d'attente le jour du scrutin. Votez par anticipation

Les électeurs et les électrices peuvent voter dès maintenant dans le cadre des élections municipales de Mississauga de 2026, le vote par anticipation ayant lieu du 6 au 11 octobre.

17 septembre 2026

La Ville de Mississauga encourage les électeurs et les électrices admissibles à profiter du vote par anticipation avant le jour du scrutin, le lundi 26 octobre. Le vote par anticipation offre aux électeurs et aux électrices davantage de jours et de lieux pour voter avant le jour du scrutin. Il s'agit du même processus de vote, mais offert plus tôt : vous pouvez donc choisir le moment qui vous convient le mieux.

Le vote par anticipation facilite le vote, réduit les files d'attente et offre davantage de souplesse aux électeurs et aux électrices. Si vous avez des obligations professionnelles, scolaires ou familiales, des projets de voyage ou d'autres engagements le 26 octobre, le vote par anticipation peut vous aider à planifier et à faire entendre votre voix.

Votez par anticipation du mardi 6 octobre au dimanche 11 octobre. Le vote par anticipation aura lieu à l'hôtel de ville de Mississauga (300, City Centre Dr.) les 6 et 7 octobre. Du 8 au 11 octobre, des lieux de vote seront ouverts partout dans la ville, et vous pourrez [voter dans n'importe quel lieu de vote par anticipation](#).

Le jour du scrutin, les électeurs et les électrices admissibles peuvent [voter dans un bureau de scrutin situé dans la circonscription où ils résident ou possèdent une propriété](#). Vous élirez le maire ou la mairesse, le conseiller ou la conseillère de quartier/régional(e) ainsi que les conseillers ou conseillères scolaires. Apportez votre carte de notification de l'électeur (si vous en avez reçu une) ainsi qu'une pièce d'identité acceptable.

Avant de voter

Avant de voter, prenez quelques minutes pour vérifier que vous êtes admissible, que vos renseignements d'électeur ou d'électrice sont exacts et que vous savez où vous pouvez voter. Cela permet d'accélérer le processus de vote et aide le personnel électoral à vous remettre le bulletin de vote approprié.

- Vérifiez si vous êtes [admissible à voter aux élections municipales de Mississauga de 2026](#).
- Vérifiez ou mettez à jour votre nom, votre adresse et les renseignements relatifs à votre soutien scolaire sur le [portail d'inscription des électeurs](#)
- Consultez la [liste certifiée des candidat\(e\)s](#) afin de savoir qui se présente aux postes de maire ou de mairesse, de conseiller ou conseillère de quartier/régional(e) et de conseiller ou conseillère scolaire.

- [Vérifiez où vous pouvez voter](#) lors du vote par anticipation ou le jour du scrutin.

Les moyens de voter

Vote en personne

Si vous êtes admissible, vous pouvez voter en personne pendant la période de vote par anticipation ou le jour du scrutin. Pendant la période de vote par anticipation, vous pouvez voter dans n'importe quel lieu de vote par anticipation de Mississauga. Le jour de l'élection, le 26 octobre, vous pouvez voter à n'importe quel lieu de vote de votre quartier.

Pour faciliter le vote, assurez-vous de figurer sur la liste électorale avant d'aller voter. Si vous recevez une carte de notification de l'électeur, n'oubliez pas de l'apporter. La carte n'est pas obligatoire pour voter, mais elle contient vos renseignements électoraux et peut contribuer à accélérer le processus.

Vous devez apporter une pièce d'identité acceptable sur laquelle figurent votre nom et votre adresse admissible à Mississauga, par exemple :

- Un permis de conduire valide de l'Ontario
- Une carte photo de l'Ontario
- Un chèque personnalisé annulé
- Une police ou déclaration d'assurance
- Tout autre document figurant sur la liste des [pièces d'identité acceptables pour les électeurs et électrices en Ontario](#).

Vote dans le cadre du programme pilote « Front Door »

La Ville offre la possibilité de voter depuis chez soi dans le cadre du programme « Vote from Front Door » lors des élections municipales de 2026. Vous devez être [un électeur ou une électrice admissible](#) pour participer. Les disponibilités sont limitées.

Ce programme pilote s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas quitter leur domicile en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'un problème de mobilité, et qui n'ont personne pour voter en leur nom.

Pourquoi il est important de voter

Le vote est un moyen direct d'influencer le développement de Mississauga, la prestation des services et le choix des représentants de votre communauté. Votre vote contribue à façonner les décisions qui affectent votre vie quotidienne, notamment celles concernant les routes, les parcs, le transport en commun, les programmes communautaires et d'autres services locaux.

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les élections municipales de Mississauga de 2026, y compris qui peut voter, comment consulter la liste électorale, où voter et quelle pièce d'identité apporter, vous pouvez :

- visiter mississauga.ca/election pour obtenir des mises à jour sur les élections, les renseignements sur les électeurs et les électrices, les dates et les lieux de vote par anticipation, des renseignements sur les candidat(e)s et les résultats.
- Appelez le 905-615-VOTE (8683) si vous avez des questions concernant le vote, les conditions d'admissibilité, vos renseignements d'électeur ou d'électrice ou où voter.
- Communiquez en ligne avec le service à la clientèle du 311 si vous avez besoin d'aide pour trouver des renseignements sur la Ville ou pour être mis en contact avec le service compétent.

-30-

Contact média :

Relations avec les médias de la Ville de Mississauga

media@mississauga.ca

905 615-3200, poste 5232

ATS : 905 896-5151